

CAMBRAI

Le comité municipal, le syndicat des œuvres, l'artiste forain, ayant été nommés au Théâtre, place du Bouc, sont dénoncés, devant son supérieur, chez Mme Dernaudier, directrice de l'Armée, combattante; il avait obtenu de ses frères et ses enfants, fidèles à la cause, de parer un mépris de sa partie.

Le 7 Juin : **Montigny-en-Gohelle**

Le 7 Juin : — Edmond Carré, 29 ans, minotier, a quitté furtivement le cabaret l'erre Héquet, où il logeait en emportant des effets de mine et sans payer 17 francs qu'il doit pour frais de pension.

LEFOURST

Vol d'un coq. — On a volé un coq de bataille chez M. Henri Malouy, cabarettiste, rue de la Foireimpasse.

LENS

Accident. — A la fosse n° 14 des Mines de Lens, le mineur Hippolyte Leopoldoff a été blessé à l'épaule gauche par la chute d'une pierre qui se détache du rocher.

Le Comité de la cause des Ecoles, fondé au mois de décembre 1911, a décidé, pour encourager et récompenser la fréquentation scolaire, à l'occasion de la Fête nationale, à offrir à titre d'assiette un ou deux entants par école pendant les vacances de septembre 1912. Le choix sera fait parmi les enfants indigènes qui appartiennent à des familles nombreuses et qui bien que souffrant auront fréquenté l'Ecole très assidûment.

De préférence une somme de trois cents francs pour donner à la rentrée d'octobre des vêtements et des entants aux enfants pauvres qui auront fréquenté les écoles en absence injustifiée de leur juan au 15 octobre.

La danse. — Aujourd'hui dimanche s'ouvrira la danseuse de Lens qui sera particulièrement brillante. La place de la République est convertie de nombreuses et intéressantes attractions touristiques.

Le voyage-excurssion à Chantilly, organisé par les Amicales des Ecoles de Lens aura lieu le 28 juillet prochain. Il sera bien sûr train spécial et direct et comportera la visite du château et du musée, une présentation de danses et un concours de tir à l'arc.

Le 10 heures, courses de bicyclettes (fond et sprint). A 6 heures, avec la place, concert par la Fanfare de Lens.

Le 11 heures, courses de Roues, à 4 heures, sur la Place, courses de la bretzelotte, pour femmes.

Chaque soir, à 8 heures, bal à grand or-

chestre.

EPINAY-LE-GRADE

Dimanche 2 juin, concours columbophile d'Epinaux, organisé par la société "La Renaissance".

MARPENT

Dimanche 2 juin, à 6 heures, concert sur la Place par la Musique Municipale.

ROUSSES

Le festé consummate aura lieu le 2, 3 et 4 juillet.

Le dimanche 2 juin, à 5 heures du soir, réunion à la mairie de la Fanfare de Colletel. A 6 heures, sur la Place, concert par les Fanfares de Roues et de Colletel.

Le dimanche 3 juin, à midi, bal.

A 6 heures, courses de bicyclettes (fond et sprint). A 6 heures, avec la place, concert par la Fanfare de Roues.

La danse annuelle sera célébrée les 2, 3, 4, 5 et 6 juillet.

Réception à la salle des fêtes, le dimanche 2, à 5 heures et demie, les lundi 3 et jeudi 6 à 6 heures du soir.

Chaque soir, bal champêtre.

JEUMONT

Ballet du Printemps retrouvé. — Le soirée du ballet du Printemps retrouvé nous a été donné par M. Edgar Hennequin, a obtenu le grand prix d'honneur de 375 francs et une bannière d'honneur en Corse Henri de Tascagny, le dimanche 26 mai.

MAUBEGUE

Classement des chevaux. — La commission des classements des chevaux suivra l'heure suivante.

5 juil : Gomme-Chassée, Bellignies, Ville-sous-Nicole, Berthies.

6 juil : Vieux-Reng, Mesnes.

7 juil : Molinie, Bousval, Rouges.

8 juil : Jemeppe, Marpent, Obrechies, Omeries, Colletel.

10 juil : Freignies, Lafontaine, Ferrière-la-Grande.

11 et 12 juil : Maubegue.

HAZEBROUCK

MERVILLE

Le Maire et son... Coadjuteur !!! — Le maire provisoire de Merville, M. Jean Bouillet, qui jusqu'à présent, s'est uniquement agacé à l'attention de ses contemporains par l'empressement qu'il mettait à recevoir les présidences vacantes de Sociétés locales (Trompettes et autres). — M. Jean Bouillet, dimanche, ne se trouve pas très heureux de ces nouvelles et plus délicates fonctions. Eh bien ! il n'en sommes autrement surpris !!!

L'ambition ne suffit pas pour occuper la première magistrature d'une Commune. Il faudrait en encor qu'il y consacre une grande partie de son temps et de sa responsabilité. Du moins. De plus, le processus qui se termine par un jugement du Tribunal civil de Lille, accorde tout à l'ouverture la route à laquelle il avait droit, si qui lui fut servi par la Compagnie d'assurance courant le patron contre les risques de ce genre.

Parsende, bien à l'ori d'ailleurs, qu'il n'a pas obtenu tout ce qu'il avait droit et ce, par la faute de M. Pintelon. Vandenhedde, en cours de son service, a eu un réel succès et a traduit par des journées et séances continues à l'adresse de M. Vandenhedde, à qui il a conseillé que son père soit nommé à la charge d'un poste de conseiller municipal, mais il n'en sommes autrement surpris !!!

Nous pouvons donc, dans la continuité, quelque chose comme un... Maire coadjuteur, qui, en réalité, prèside aux destinées de la commune !

On se demande, malicieusement, à Merville, et non sans une certaine pointe de curiosité, ce que durera ce mariage... de raton ??? Je le moins, donc plus d'une fois, ses veillées d'indépendance, — cependant, il n'a pas été déçu, tout de suite, de cette amitié et de la jalousie de cette... tutelle, qui forme une aussi fidèle opinion de sa valeur personnelle ???

Sous dure, l'ex-maire réactionnaire qui, si nécessaire, prête son concours à son feu-neveu, tressailli, dans cette collation municipale... posthume, des compensations suffisantes en congé en bonne et due forme !!! qui signifie les Electeurs, toutefois, maire et comme cardinal en Conseil Général !!!

Mais les Mervillois qui pensent avoir... un maire, et non, trouvent, inopinément, deux personnes une grande déception de l'intransigeance et malaise du successeur de M. Orphée Vansotte, qui était, sans conteste, à la Mairie, un administrateur de premier ordre. Et si, dans son rôle, il a gardé plus de malice que de concorde, on garde plus mauvais souvenir de la gestion de quelqu'un, qui, précisément, dans la coulisse, est... maire coadjuteur... de M. Jean Bouillet !!!

Nous aurons vraisemblablement l'occasion de revenir sur les résultats et les conséquences de cette administration municipale... nouveau genre !!!

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Accident mortel à la ligne n° 8. — Samedi matin, vers 6 heures et demie, l'ouvrier menuisier André, rue de l'Annonciation, 108, Vieux-Georges, rue de Conde, 27 — Adrien-sans-Marcel, rue Mirabeau, 19 — Color Rama, rue d'Artiles, 109 — De Pauw Marie, rue Buffet, 10 — De Pauw Marie, rue du Flandres, 27 — Vuyalade Félix, 97, maison de menuisier, rue de Montivilliers, 12.

lors d'Angres, fut pris entre un bois de postamenti et un wagon, il fut reléve mortuairement ayant l'épine dorsale brisée.

Le cadavre de ce malheureux a été transporté à son domicile à Mont-Saint-Martin.

Le 7 Juin : — Edmond Carré, 29 ans, minotier, a quitté furtivement le cabaret l'erre Héquet, où il logeait en emportant des effets de mine et sans payer 17 francs qu'il doit pour frais de pension.

ETATS CIVILS

Vol d'un coq. — On a volé un coq de bataille chez M. Henri Malouy, cabarettiste, rue de la Foireimpasse.

Cet orgueil de malheureux ne fera pas de politique, il sera littéraire, artistique, théâtre, culturel, musical, sportif.

Non moins court.

GAUDRY

M. Hulin Henri, 17 ans, domestique au service de M. Delphyre, cultivateur, ayant laissé une somme de 54 francs le 40 de son mandat déposé au dessus de son lit, considère que cette somme avait disparu. On recherche le voleur.

AVESNES

ASSEVENT

Concurrence horticole. — Dimanche 2 juin, concurrence d'horticulture dans les jardins de M. Pommereh (Cercle Horticole de Maubeuge), à 4 heures du soir.

BAUTMONT

Société de tir. — Dimanche 2 juin, ouverture du stand de la Société de Tir à la Heulmonteuse.

FESTIVELLES

Dimanche 2 juin, à 6 heures, concert sur la Place par la Musique Municipale.

ROUSSES

Le festé consummate aura lieu le 2, 3 et 4 juillet.

Le voyage-excurssion à Chantilly, organisé par les Amicales des Ecoles de Lens aura lieu le 28 juillet prochain. Il sera bien sûr train spécial et direct et comportera la visite du château et du musée, une présentation de danses et un concours de tir à l'arc.

Le dimanche 2 juillet, à 4 heures, sur la Place, courses de la bretzelotte, pour femmes.

Chaque soir, à 8 heures, bal à grand or-

chestre.

FEUILLANT

Le 7 Juin : — Aujourd'hui dimanche s'ouvrira la danseuse de Lens qui sera particulièrement brillante. La place de la République est convertie de nombreuses et intéressantes attractions touristiques.

Le voyage-excurssion à Chantilly, organisé par les Amicales des Ecoles de Lens aura lieu le 28 juillet prochain. Il sera bien sûr train spécial et direct et comportera la visite du château et du musée, une présentation de danses et un concours de tir à l'arc.

Le dimanche 2 juillet, à 4 heures, sur la Place, courses de la bretzelotte, pour femmes.

Chaque soir, à 8 heures, bal à grand or-

chestre.

SAINT-OMER

Deux suicides. — Mme Odile Longpré, repoussée, âgée de 45 ans, a été trouvée hier matin, pendue dans la maison qu'elle occupait, rue du Saint-Sépulcre.

Henri Bouali, soldat au 8^e d'infanterie.

Il a été tué dans la nuit dans le grenier de la caserne de la Barre.

Le 8 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 9 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 10 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 11 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 12 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 13 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 14 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 15 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 16 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 17 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 18 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 19 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 20 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 21 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 22 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 23 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 24 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 25 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 26 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 27 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 28 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 29 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 30 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 31 Juin : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 1 Juillet : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 2 Juillet : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 3 Juillet : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 4 Juillet : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 5 Juillet : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.

Le 6 Juillet : — Agathe Lhomme, 40 ans, chauffeur, avait quitté furtivement le cabaret Wacœur à la Compagnie des Mines de Courrières en emportant 600 francs et divers objets. A la suite d'une enquête les gendarmes ont arrêté l'individu qui au mépris de toute prudence, était resté à Billy-Montigny.